



HAL
open science

Aux origines du complexe de supériorité des Parisiens : les éloges de Paris aux XIIe-XVe siècles

Boris Bove

► **To cite this version:**

Boris Bove. Aux origines du complexe de supériorité des Parisiens : les éloges de Paris aux XIIe-XVe siècles. Paris et Île-de-France. Mémoires. Être parisien., 2004, 55, pp.423-444. halshs-00640421

HAL Id: halshs-00640421

<https://shs.hal.science/halshs-00640421>

Submitted on 11 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aux origines du complexe de supériorité des Parisiens : les louanges de Paris au Moyen Âge

Dans Être parisien, Paris et Île-de-France. Mémoires, 55 (2004), p. 423-444.

Un des traits bien connu de l'identité parisienne est la conviction intime des habitants de la capitale de leur excellence sur les provinciaux et on tentera ici d'appréhender la formation de ce complexe de supériorité à travers la genèse des discours élogieux qui sont à son origine – à moins qu'ils n'en soient seulement l'expression littéraire.

Le discours sur le caractère exceptionnel de la ville ne date pas d'hier : il remonte même à la nuit des temps, si l'on en croit Anne Lombard-Jourdan¹. Pour les peuples du bassin parisien, Lutèce était l'*oppidum* dont dépendait leur principal sanctuaire : cette proximité faisait de Paris la capitale religieuse des tribus gauloises de la moitié nord de la France, chacune ayant son organisation politique propre. A ce titre, la ville était considérée comme le centre de la Gaule. Les Parisiens du Moyen Âge ont oublié le sens des mégalithes que leur ont laissés leurs ancêtres, mais la légende du martyr de saint Denis est venue christianiser ce lieu et la thématique de la centralité de Paris / Saint-Denis ne s'est pas perdue ; elle refait surface de temps à autres, dans les louanges médiévales de Paris, pour renforcer un argumentaire puisé ailleurs².

¹ A. LOMBARD-JOURDAN, « *Montjoie et saint Denis !* ». *Le centre de la Gaule aux origines de Paris et de Saint-Denis*, Paris, Presses du CNRS, 1989, p. 83-103.

² Chez Abbon en 897 (*Les guerres de Paris*, éd et trad. H. Waquet, coll. Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Age n° 20, Paris, 1942, p. 13) ; chez Jean de Jandun en 1323 (A.J.V. LE ROUX DE LINCY et L.M. TISSERAND éd., *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1867, p. 33) ; et chez Raoul de Presles, implicitement, en 1361 (C. BEAUNE, « Raoul de Presles et les origines de Paris », dans *Penser le pouvoir au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècle). Etudes d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand*, éd. D. Boutet et J. Verger, Paris, 2000, p. 27).

Cependant, passé le premier mouvement de méfiance, au début du XII^e siècle, envers cet organisme original dans la civilisation médiévale³, le chœur des louanges de la ville monte en puissance dans la seconde moitié du siècle, lorsque le développement de Paris s'accélère : la renaissance urbaine s'accompagne d'une renaissance intellectuelle, tandis que Philippe Auguste décide d'en faire une capitale administrative. Les éloges franchissent alors un cap, à la fois qualitatif, puisqu'ils s'enrichissent de nouveaux thèmes, et quantitatif, car ils se font plus fréquents⁴. Ce phénomène n'a rien d'étonnant, puisque la fierté est le sentiment le mieux partagé dans les villes d'Occident de cette époque – c'est la conséquence directe de la prise de conscience par les citoyens de leur spécificité dans la société médiévale.

La densité de population et la richesse des fonctions assumées par la ville de Paris, qui est tout à la fois capitale politique, religieuse, intellectuelle et économique du royaume, font que les chantres de la ville sont nombreux et leurs thèmes variés. Pourtant, ce concert

³ Saint Bernard voit dans Paris une nouvelle Babylone, doublement corrompue, intellectuellement, par la philosophie, et moralement, par les plaisirs troubles qu'elle offre à l'envie. La plupart des clercs de son époque, surtout s'ils sont moines, comme Rupert de Deutz, partagent son point de vue. A la même époque, la description de Londres, ville sans université, mais dont on dit qu'elle est peuplée de maquereaux et de filles de joie, de jongleurs et de joueurs de dés, de voleurs et de mendiants, de marchandes de philtres et de devineresses, invite à penser que cette méfiance n'est pas seulement le reflet d'une rivalité entre partisans de la sainte ignorance et nouveaux maîtres urbains, mais bien une angoisse face à l'émergence du monde urbain (J. LE GOFF, *Les intellectuels au Moyen Age*, 1957, rééd. Paris, 2000, p. 27 ; *The chronicle of Richard of Devizes*, éd. J.T. Appleby, Londres-Edimbourg, 1963, p. 65-67 cité par A. GRANSDEN, *Legends, traditions and history in medieval England*, Londres, 1992, p. 192).

⁴ Nous sommes tributaire des sources écrites, qui deviennent effectivement plus nombreuses à partir du XII^e siècle, ce qui n'exclut pas que le thème de l'excellence de la ville ait été continûment chanté sans laisser de trace, même s'il est très probable que l'intensité du discours élogieux sur la ville s'accroît avec son développement.

de louanges n'est ni coordonné, ni harmonieux : les clercs, faisant écho au renouveau des études dans la ville, vantent la nouvelle Athènes, alors que les historiens au service du roi célèbrent la nouvelle Troie, tandis que les bourgeois chantent la ville aux cent clochers ou aux mille rues... On se propose de cerner le point de vue des clercs à partir des éloges de l'université, celui du roi à partir des chroniques officielles, comme celles de Rigord, des œuvres produites en milieu curial, comme celles de Raoul de Presles, ou les préambules des ordonnances, pour les faire dialoguer avec les chroniques ou les *dits* bourgeois.

Il est toujours périlleux d'associer les discours littéraires à des groupes sociaux, mais il semble bien, en l'occurrence, que cette cacophonie soit l'expression de la diversité de la population parisienne et des ambitions qui s'y développent. Il s'agit, aux XIIe et XIIIe siècles, d'un complexe de supériorité aussi protéiforme que catégoriel.

*

Les éloges des écoliers (XII^e siècle)

Les universitaires sont les premiers à prendre la plume pour vanter, dès le milieu du XII^e siècle, les mérites de Paris⁵. Cette précocité s'explique naturellement par leur métier – ce sont des professionnels du discours – mais surtout par la conscience très précoce qu'ils ont de leur identité. Celle-ci est d'autant plus aiguë qu'ils peinent à trouver leur place dans l'idéologie des trois ordres, entre gens de métier et clercs, comme dans la société urbaine, où ils s'opposent aux bourgeois. Cette position inconfortable les conduit à utiliser le discours, et en particulier les éloges de Paris, comme une arme pour conquérir leur autonomie professionnelle.

⁵ E. MARMURSZTEJN, « Fonction intellectuelle et imaginaire urbain. Le *studium* dans les représentations urbaines au Moyen Âge central », dans *Villes et religion, études offertes à Jean-Louis Biget*, sous la direction de J. Chiffolleau et P. Boucheron, Paris, 2000, p. 435.

Les éloges universitaires puisent très logiquement leur inspiration dans les Ecritures : « Paris, Paradis sur terre, rose du monde, baume de l'univers », disent les Goliards. Cette image devient un *topos* récurrent sous la plume des écoliers. Quant bien même tous ne reprennent pas la paronomase « Paris / Paradis » explicitement, comme Alexandre Nequam⁶, rares sont ceux qui ne sacrifient pas à la description d'une ville qui préfigure le Paradis, où rien ne manque pour vivre. Ainsi, Jean de Salisbury écrit en 1164 à Thomas, archevêque de Canterbury : « quand j'ai vu l'abondance de vivres, l'allégresse des gens, la considération dont jouissent les clercs, la majesté et la gloire de l'église toute entière, les diverses activités des philosophes, j'ai cru voir plein d'admiration l'échelle de Jacob dont le sommet touchait le ciel et était parcourue par les anges en train de monter et de descendre »⁷. Guy de Bazoches, dans un contexte épistolaire similaire, évoque aussi « l'effervescence des navires, le ruissellement des richesses, l'abondance de marchandises » que l'on peut voir sur le Grand-Pont⁸. Ce thème de l'abondance matérielle favorable aux études eut un tel succès qu'il devint ensuite un lieu commun justifiant la fondation d'universités⁹. En 1323, le « dictateur » anonyme, qui donne la contradiction à Jean de Jandun, assimile toujours Paris au Paradis et décrit son paysage bucolique... en plein XIV^e siècle, alors que le tissu urbain est à son maximum de densité¹⁰ ! Cette

⁶ *De laudibus divinae sapientiae* [vers 1180], éd. T. Wright, Londres, 1863, p. 453, cité par E. MARMURSZTEJN, « Fonction intellectuelle »..., p. 439.

⁷ H. DENIFLE et E. CHATELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, Paris, 1899, rééd. Bruxelles, 1964, t. I, n° 19, trad. J. LE GOFF, *Les intellectuels...*, p. 28.

⁸ *Chartularium universitatis...*, n° 54.

⁹ Par exemple celle de l'université de Naples en 1224, d'Orléans en 1312 ou même de Prague en 1348. S. LUSIGNAN, « Vérité garde le roy ». *La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XV^e siècles)*, Paris, 1999, p. 276.

¹⁰ *Paris et ses historiens...*, p. 23.

métaphore paradisiaque a un prolongement spirituel : la présence d'un arbre de la connaissance dans le jardin d'Eden et de quatre fleuves irriguant le monde permet aux universitaires d'ajouter à la thématique de « Paris, pays de cocagne », celle de « Paris, source de doctrines salutaires » (Guy de Bazoches), fleuve de science, fontaine de sagesse... Ce *topos*, et plus généralement la louange des écoles, est le fond commun des éloges écrits par et pour les universitaires. Le discours s'écarte parfois de la référence directe au Paradis pour privilégier son double urbain, la Jérusalem Céleste ou, sur un mode mineur, Cariath Sepher. Philippe de Harvengt (= 1182) loue ainsi un écolier de s'être attardé à Paris : « poussé par l'amour de la science te voilà à Paris, et tu as trouvé cette Jérusalem céleste que tant désirent (...). Heureuse cité où les saints livres sont déroulés avec un si grand zèle, et leurs mystères obscurs résolus par le don de l'Esprit, où la diligence des enseignants est si grande, si grande enfin la science des Écritures qu'on pourrait en quelque sorte l'appeler, à juste titre, Cariath Sepher, cité des lettres : les livres divins, les magasins opulents des Écritures ; le cellier rempli de vin, la maison des aromates, le Portique de Salomon ; ce qu'il faut de leçons divines pour repaître l'âme »¹¹. Le « dictateur » anonyme n'hésite pas, d'ailleurs, à mêler le Paradis et la Jérusalem céleste dans son éloge.

On notera, à la décharge des Parisiens, que les premiers éloges de Paris sont le fait d'étrangers à la ville, et en particuliers d'Anglais¹². Mais ce discours n'est pas seulement le résultat de l'émerveillement des écoliers qui sont passés par Paris, si sincère soit-il, c'est aussi, et surtout, un discours militant produit par une institution, la corporation des maîtres et des étudiants, pour obtenir du pouvoir royal et de la papauté des privilèges qu'ils estiment nécessaires au développement des études. Dans un premier temps, il s'adresse au

¹¹ *Chartularium universitatis...*, n° 52, trad. E. MARMURSZTEJN, « Fonction intellectuelle... », p. 439.

¹² M. AURELL, *L'empire Plantagenêt*, Paris, 2003, p. 89-91.

roi, car les écoliers dépendent de la justice de son prévôt. L'argument s'appuie sur la *translatio studii*, version scolaire de la *translatio imperii* qui expliquait le passage de la souveraineté politique des empereurs antiques aux rois barbares : le savoir est né au Paradis, a fleuri en Egypte avec Abraham, a transité en Grèce, puis à Rome avant de s'établir à Paris¹³. Cette légende avait le double mérite de donner de la patine à une institution récente en mêlant son histoire à celle de l'humanité, et de justifier la protection des étudiants par le roi, car la gloire des études participe de celle du règne. Paris est une nouvelle Athènes qui attend son Périclès. A la grande satisfaction de Pierre le Chantre¹⁴, Philippe Auguste se laisse convaincre et accorde aux étudiants le statut de clercs dès 1200, tandis que Louis IX y ajoute une série de privilèges visant leur confort économique : contrôle des loyers, droit de ne pas plaider hors de Paris, libre circulation des biens et personnes¹⁵. Quant à la papauté, qui soutient le développement de ce creuset, où se forment les théologiens de la chrétienté, elle reprend d'autant plus naturellement les métaphores scripturaires familières aux écoliers, qu'elles sont tirées d'un fond commun de culture biblique. Dès 1219, les bulles comparent la ville à un fleuve qui arrose et féconde la terre de l'Eglise universelle, ce qui revient à assimiler les quatre facultés de l'université aux quatre fleuves du Paradis ; en 1229, l'université est un fleuve de science ; en 1230 et 1231,

¹³ Voir par exemple Alexandre Nequam. S. Lusignan décrit avec précision les différentes versions de ce thème, simplifié ici. *Vérité garde le roy...*, p. 225 et suiv.

¹⁴ ID., *ibid.*, p. 234.

¹⁵ Les rois de France du XIII^e siècle attendent de l'université une gloire de type religieux, mais ceux du XIV^e siècle en espèrent une gloire politique dans la mesure où ils y recrutent une grande partie de leurs officiers. La métaphore change alors : l'université devient « la très chère fille du roi », signe de sa place éminente dans la hiérarchie sociale, mais aussi de sa dépendance (S. LUSIGNAN, *Vérité garde le roy...*, p. 267 et suiv.). Dans les ordonnances, cette métaphore nouvelle apparaît à partir de 1363 (D.F. SECOUSSE et E. DE LAURIERE, *Ordonnances des rois de France*, Paris, 1729, t. III, p. 639 ; t. IV, p. 711 ; t. V, p. 686 ; t. VII, p. 395).

Paris est tantôt une nouvelle Jérusalem, tantôt comme Cariath Sepher, la cité des lettres ; en 1255, la ville est comme l'arbre de la vie Paradis, il y coule des fontaines de savoir¹⁶. La louange de Paris vient nourrir un discours politique, qui en retour se fait éloge.

Mais, si la métaphore est efficace, l'éloge est partial. Paris est un Paradis... pour les universitaires, à l'exclusion de tous les autres. Le vin coule à flot, les marchandises sont abondantes, la Seine grouille de bateaux, mais nulle part il n'est question de vigneron, de marchands ou de bateliers. Philippe de Harvengt se félicite « qu'une telle foule de clercs s'y presse qu'ils sont en voie de surpasser la nombreuse population des laïcs »¹⁷ ! Il va de soi qu'on ne le croit pas. Les écoliers s'intéressent peu à la description matérielle de la ville et lorsqu'ils le font, ils s'attachent plus à la géographie qu'aux Parisiens. Guy de Bazoches évoque la ville au creux d'une vallée délicieuse entourée de monts, les bras de la Seine qui l'entourent, et les faubourgs de part et d'autre du fleuve, reliés par des ponts de pierre (sic !), mais pas les habitants. Mieux, les écoliers confisquent la ville à leur profit : Paris, c'est l'université.

Les étudiants tournent le dos aux bourgeois, qui le leur rendent bien : la chronique des rixes qui les opposent semble sans fin. La rivalité entre ces deux groupes sociaux a commencé dès qu'ils ont pris conscience de leur identité respective. Il suffit de comparer la vision qu'ont les uns et les autres de la géographie de Paris. Pour Guillot de Paris, dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il est proche de l'échevinage et que son *Dit des rues de Paris* s'adresse à tous les habitants, c'est-à-dire surtout aux bourgeois, la ville compte, vers 1300,

¹⁶ P. GLORIEUX, « la faculté de théologie de Paris et ses principaux docteurs au XIII^e siècle », dans *Aspects de l'université de Paris*, Paris, 1949, p. 35. *Chartularium universitatis...*, t. I, n° 69, 75, 79, 247.

¹⁷ *Ibid.*, n° 51.

trois quartiers¹⁸ : celui de la Cité, celui d'outre Petit-Pont et celui d'outre Grand-Pont. Mais pour son contemporain Thomas d'Irlande « la ville de Paris est, comme Athènes, divisée en trois parties : l'une celle des marchands, des artisans et du populaire, qu'on appelle la grande Ville ; l'autre, celle des nobles hommes, où est la cour du roi et l'église cathédrale, qu'on appelle la Cité, la troisième, celle des étudiants et des collèges, qu'on appelle l'Université »¹⁹. Cette perception idéologique de la géographie parisienne s'oppose à la vision strictement topographique du bourgeois. Elle est d'ailleurs contestable puisqu'il y a plus d'artisans que d'écoliers sur la rive gauche et que les nobles vivent presque tous dans des hôtels rive droite, mais la préoccupation de Thomas n'est, à l'évidence, pas l'objectivité. Il s'agit encore une fois d'un éloge militant qui, par une adaptation du schéma trifonctionnel à la géographie de la ville, assimile une rive entière à l'université et ses membres au clergé, c'est-à-dire au premier ordre²⁰. Il faut croire que la rhétorique

¹⁸ L'auteur d'une chronique dit qu'il « descend droitement de messire Guillot / Qui mit Paris en vers, rêva d'échevinage / pour adoucir un peu son triste cocuage » (GUILLOT DE PARIS, *Dit des rues de Paris*, Paris, 1875, p. XXII).

¹⁹ J. LE GOFF, *Les intellectuels...*, p. 81. Texte original en annexe de S. LUSIGNAN, « L'université de Paris comme composante de l'identité du royaume de France : étude sur le thème de la *translatio studii* », dans *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, dir. R. Babel et J.M. Moeglin, Sigmaringen, 1997, p. 71-72.

²⁰ Assimilation légitime depuis que le roi a concédé aux étudiants le statut de clercs, mais les universitaires ont toujours eu une position ambiguë, entre clercs et laïcs, du fait de leur métier de marchands de mots, qui plus est, réunis en corporation (J. LE GOFF, *Les intellectuels...*, p. II, 9-10). Le roi consacre d'ailleurs l'ambivalence de cet état en créant un statut particulier pour les universitaires au XIV^e siècle (S. LUSIGNAN, *Vérité garde le roy...*, p. 297).

universitaire est puissante, car elle a abusé bien des historiens postérieurs, qui ont pris cette géographie imaginaire pour la réalité²¹.

Les bourgeois de Paris du Moyen Âge furent, en revanche, insensibles aux motifs développés par les universitaires dans les louanges de la capitale. Ce n'était pourtant pas faute de les connaître, car les prédicateurs de renom qui se produisaient régulièrement en ville ne se privaient pas de les vulgariser. Ainsi, un contemporain de saint Louis, Eudes de Châteauroux, évoque devant un auditoire de Parisiens « [leur] cité [qui] est le moulin dans lequel tout le froment de Dieu est moulu pour la nourriture du monde entier ; il est moulu par les leçons et les discussions des maîtres. [Leur] cité est le four et la cuisine dans lesquels le pain du monde tout entier est cuit et la nourriture de ce monde préparée » ; il ajoute « qui pourrait dénombrer les biens que la cité de Paris a retirés et retire des clercs ? Elle en a été enrichie, exalté et honorée. Avant qu'elle ne devienne un foyer d'études, d'autres cités étaient d'une plus grande puissance et renommée. Mais maintenant, à cause de son université, elle les domine toutes »²². Ce type d'éloge, qui masque mal une auto-promotion corporatiste, laisse de marbre les bons bourgeois, qui puisent dans un autre registre leurs louanges de la ville.

Les éloges « bourgeois » (XIII^e siècle)

Quand ils prennent la plume, les bourgeois vantent aussi l'opulence de Paris, mais dans un registre énumératif et descriptif, à travers leurs *dits*. Moins portés sur l'écriture, ils mêlent leur voix au chœur des louanges seulement au cours du XIII^e siècle, mais s'y font

²¹ Voir par exemple J. Michelet : « Au sud la ville savante, au nord la ville commerçante. Au centre de la cité, la cathédrale, le palais, l'autorité. Cette belle harmonie d'une cité flottant entre deux villes diverses qui l'enserrent gracieusement, suffirait pour faire de Paris la ville unique, la plus belle qui fut jamais » (*Le Moyen Âge*, 1869, rééd. Paris, 1981, p. 522). Mais aussi E. CARPENTIER et M. LE MENE, *La France du XI^e au XV^e siècle. Population, société, économie*, Paris, 1996, p. 303.

²² P. GLORIEUX, « la faculté... », p. 33-34.

entendre avec force²³. On connaît ainsi pour le XIII^e siècle un *Dit du Lendit rimé*, un *Dit des moustiers de Paris*, un *Dit des marchands* [de Paris] par Philippot, *Les crieries de Paris*, par Guillaume de Villeneuve (vers 1270²⁴), un *Tournoiement des dames de Paris*, par Pierre Gencien (vers 1270) et, pour la fin du siècle, un *Dit des rues de Paris* par Guillot (vers 1300), repris et remanié par un auteur anonyme au début du XV^e siècle²⁵.

Il est délicat d'attribuer à des « bourgeois », terme par lequel on entend « laïcs cultivés », des œuvres souvent anonymes dont on ne connaît pas la diffusion. Toutefois, c'est évident pour le *Dit des marchands* de Paris qui précise qu'on doit les honorer « parce qu'ils vont par terre et par mer pour querir la laine et le vair », parce que « sainte Église premierement fu par marcheanz establee », et parce que « il amainent les bons destriers à Laigni, à Bar, à Provins » pour la chevalerie. De même, le *Dit du Lendit rimé* (XIII^e siècle), est bien l'œuvre d'un bourgeois ou d'un marchand, car le poète se désigne lui-même « en faveur de la marchandise » et conclut son œuvre sur une prière qui serait inattendue de la part d'un ecclésiastique : il prie pour que Dieu aide les marchands dans leurs affaires et leur permette d'aller au Paradis, car ils sont le soutien de l'Église et des

²³ Pour le recensement des *dits*, voir l'annexe de M. LEONARD, *Le dit et sa technique littéraire des origines à 1340*, 1996, Paris.

²⁴ Le manuscrit n'est pas daté, mais le poème évoque « le cri le ban le roi Loys » tout en mentionnant des établissements religieux fondés au XIII^e siècle. Il ne peut donc s'agir que du roi Louis IX. On penche pour une rédaction à la fin du siècle.

²⁵ Le *Dit du Lendit*, le *Dit des moustiers* et celui de Guillaume de Villeneuve sont édités dans A. FRANKLIN, *Les rues et les cris de Paris au XIII^e siècle*, rééd. Paris, 1984, p. 153-164, 175-190. Le *Dit des marchands* est édité par A. DE MONTAIGLON ET G. RAYNAUD, *Recueil général et complet des fabliaux des XIII^e et XIV^e siècles*, 1877, rééd. Genève, 1973, t. II, p. 123-129. Guillot de Paris, *Dit...*, repris au XV^e siècle par un anonyme, édité dans H. GERAUD, *Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux*, 1837, rééd. 1991, Tübingen, p. 567-579. Nous n'avons pas retenu les œuvres de Ruteboeuf relatives à Paris qui ne sont pas des louanges à proprement parler – ce qui tend à confirmer notre thèse.

pauvres ! Le *Dit du Lendit*, qui énumère toutes les marchandises qu'on y vend, c'est-à-dire des produits artisanaux qui se vendent en boutique et non à la criée, comprend aussi une énumération de toutes les foires du nord de la France, et ce « dit des foires » au sein du *Dit du Lendit* vient renforcer l'hypothèse d'une œuvre bourgeoise. Quant à Pierre Gencien et Guillot, leur appartenance à la bourgeoisie de Paris est avérée – le premier descend d'une famille de changeurs bien connue et son fils Jean sera même échevin et prévôt des marchands²⁶. L'attribution du *Dit des moustiers* et des *Crieries* à des auteurs laïcs n'est pas certaine. Il est possible que cette dernière œuvre soit celle d'un étudiant, si on en juge par certaines allusions aux pauvres écoliers qui vendent leurs vêtements aux fripiers ou qui misent au jeu des oublies. L'auteur se dit lui-même désargenté. Toutefois cette affirmation sent la pose littéraire et elle est même nécessaire pour donner une dynamique à la longue énumération des cris des marchands ambulants : le *dit* prend la forme d'une complainte comique de l'auteur qui, faute de pouvoir s'acheter tous les produits dont il entend la criée, fait feu de tout bois, c'est-à-dire se nourrit de mots comme d'autres pourraient se repaître du fumet d'un chapon rôti.

Par ailleurs la forte homogénéité littéraire de ces poèmes invite à considérer les œuvres anonymes comme produites par, ou, tout au moins, pour des bourgeois. Cette homogénéité est d'autant plus remarquable que le *dit* est un genre littéraire fourre-tout : c'est, selon Michel Zink, « un genre en lui-même informe, [qui] se définit par l'exhibition du moi face aux autres et face au monde »²⁷. Non seulement ces *dits* mettent en scène leur auteur, mais encore tous reposent sur une esthétique de la litanie – c'est particulièrement évident pour le *Dit des moustiers* –, tous sont descriptifs, beaucoup ont une tonalité

²⁶ B. BOVE, *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Paris, 2004, p. 695-696.

²⁷ M. ZINK, *La Subjectivité littéraire*, Paris, 1985, p. 62 et 73.

comique – le plus drôle étant le *Tournoiement des dames* qui est en fait un « dit des dames de Paris » qui vise à mettre en valeur l'élite bourgeoise du temps, à travers la fiction burlesque d'un combat féminin entre patriciennes bien connues. Et qui peut prendre plaisir à écouter ces longues énumérations de foires, de cris, de marchandises, de rues, d'église, de personnes, sinon les Parisiens eux-mêmes qui y retrouvent leur univers quotidien²⁸ ?

En dépit de leur caractère parfois tragi-comique, il s'agit bien d'éloges de la ville dans la mesure où ces pièces mettent en valeur le gigantisme de la capitale. Avec Paris, l'hyperbole n'est pas une concession à la littérature – d'ailleurs les descriptions des *dits* sont toutes exactes – car la ville a atteint au cours du XIII^e siècle des proportions hors du commun : elle compte certainement beaucoup plus de 200.000 habitants à son apogée en 1328, alors que les plus grandes villes du royaume en ont au plus quelques dizaines de milliers. Chaque *dit* apporte ensuite sa tonalité propre à ce thème général : ainsi le *Dit du Lendit* et les *Crieries* renvoient au pays de cocagne, tandis que le *Dit des moustiers*, qui est en fait une évocation de tous les saints auxquels des édifices religieux sont consacrés et qui protègent la ville par leurs reliques, renvoient à la cour de Paradis. Quant au *Dit de des rues de Paris*, outre l'évocation du gigantisme de la ville, son insistance à signaler les lieux fréquentés par les « fillettes » en fait le double grivois du précédent. L'éloge est donc le plus souvent implicite, parfois voilé par les réflexions désabusées de son auteur, qui n'est pas assez riche pour profiter de ces richesses ou qui a perdu sa femme dans le dédale des rues²⁹, mais cela ne suffit pas à masquer l'évidente admiration devant cette ville extraordinaire. On notera que l'âge d'or de ces *dits* parisiens, c'est le XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle, c'est-à-dire l'apogée du développement de la ville, mais qu'ils

²⁸ Ainsi, l'énoncé des rues par contiguïté forme un itinéraire plausible qui s'apparente à une promenade à travers la ville, ce qui vient renforcer l'effet de réel.

²⁹ *Dit des rues de Paris du XV^e siècle...*, p. 568, 579.

trouvent encore un auditoire au XV^e siècle, puisque le *dit* de Guillot a été repris et remanié un siècle plus tard : l'histoire du couple séparé a été ajoutée et les commentaires sur les rues modifiés.

Au contraire de ceux des étudiants, ces éloges ne semblent pas avoir de vocation militante – mais est-ce surprenant de la part de bourgeois dont les armes ne sont pas rhétoriques, mais économiques ? C'est en consentant l'impôt au roi qu'ils obtiennent leurs privilèges, non en l'enivrant de métaphores capiteuses. Ces louanges n'ont d'autre but que de rehausser le prestige de la ville, et par voie de conséquence, l'honneur de ses habitants.

Si les bourgeois font preuve d'une indifférence étonnante à la rhétorique élogieuse des universitaires dont les buts leur sont étrangers, ils sont en revanche plus sensibles à la tradition des éloges royaux de Paris. Cette fois, dans le dialogue entre le roi et ses sujets, la circulation des images et des mythes se fait du haut vers le bas. C'est ainsi que, dès 1330, les bourgeois de Paris font leur le mythe des origines troyennes de la monarchie... et donc de Paris. C'est en effet le thème retenu par les édiles municipaux pour les joutes urbaines qu'ils organisèrent en août de cette année là. Les bourgeois de l'échevinage – ceux du dedans – endossèrent les rôles du roi Priam et de ses 35 fils et affrontèrent en un pas d'arme courtois des bourgeois venus des principales villes du nord de la France, à qui échut le rôle des Grecs. Le message politique est clair : il exprime la fidélité de la ville à travers l'allégeance de ses bourgeois aux mythes royaux et aussi, ce qui ne gâche rien, deux ans seulement après l'avènement des Valois sur le trône, la continuité des trois « races » qui ont porté la couronne³⁰.

³⁰ B. BOVE, « Les joutes bourgeoises à Paris entre rêve et réalité (XIIIe-XIVe siècles) », dans *Le tournoi au Moyen Âge*, Cahiers du centre d'histoire médiévale n°2, Lyon, 2003, p. 135-147 et 156-158.

Les éloges royaux (XIII^e siècle)

Le roi, ou plutôt les historiens à son service, avaient en effet leur propre discours sur Paris. Ce dernier s'inscrit dans la tradition ancienne des origines troyennes de la monarchie : une partie des Troyens avaient quitté leur ville en flamme sous la direction de Francion et avaient fondé Sycambria sur le Danube, avant de migrer en Germanie ; ils pénétrèrent au IV^e siècle avec Marcomir en Gaule, où ils apportèrent la royauté et l'art de la guerre. Ce mythe, en vogue à partir du VII^e siècle, sert à maquiller les accidents dynastiques entre Mérovingiens, Carolingiens et Capétiens tout en légitimant la domination de l'aristocratie (franque, c'est à dire troyenne) sur la population (gauloise, c'est-à-dire indigène). Cela permettait aussi de tenir à distance l'empereur en prouvant l'ancienneté et la souveraineté de la monarchie, puisqu'elle participait de la *translatio imperii*³¹.

Si cette tradition est ancienne, l'intégration de Paris à ce mythe est tardive³². Le mérite en revient à Rigord, dans ses *Gestes de Philippe Auguste*, achevées vers 1206 à Saint-Denis³³. Selon lui, le duc Ibor quitte Sycambrie en 895 avant J.C. et fonde la ville de Lutèce, dont les habitants se nomment les « Parisiens » en souvenir de Pâris-Alexandre, le fils de Priam, à moins que ce ne soit à cause du mot grec *parisia*, l'audace – on notera que la tradition étymologique royale, est originale et diffère totalement de celle avancée par les universitaires contemporains. Lorsque Marcomir conduit en 376 après J.C. d'autres Troyens en Gaule, il reconnaît dans les Parisiens des frères de sang et il est bien reçu –

³¹ C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985, p. 25 et suiv.

³² L'assimilation, par l'étymologie, de Paris à Isia, ville considérée comme le centre de la Grèce, dans le poème d'Abbon, n'appartient pas vraiment à la tradition des origines troyennes, même si elle annonce un souci de filiation antique (*Les guerres de Paris...*, p. 13).

³³ M. BARROUX, « Les origines légendaires de Paris », dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 7, 1955, p. 7-14.

d'autant qu'il est de la lignée de Priam de Troie, via Hector, puis Francion. Son fils Pharamond devient roi des Francs et donne à Lutèce le nom de Paris, en l'honneur de Pâris... et pour faire plaisir aux habitants qui n'aimaient pas le nom de Lutèce. Rigord anticipe ainsi sur un commentaire qu'il fera plus loin à propos de la décision de Philippe Auguste de paver les rues de Paris : il dit alors que Lutèce dérive étymologiquement de *lutea*, la boue, parce que ses rues n'étaient pas entretenues. Il s'agit naturellement d'une étymologie repoussoir destinée à valoriser le nom de Paris et les mesures édilitaires de Philippe Auguste.

L'éloge de Paris devient donc un motif du discours royal à partir de Philippe Auguste, ce qui coïncide avec le nouveau statut de capitale de la ville. Rigord est le premier jalon, et probablement le point départ, d'une tradition promise à un grand succès : il est repris par son contemporain Guillaume le Breton dans sa *Philippide*, puis par Primat en 1274 dans les *Grandes chroniques de France*, et Guillaume de Nangis, avant 1300. Dès le XIV^e siècle, d'autres auteurs, puisant à d'autres sources, ainsi Jean de Saint-Victor, dans son *Memoriale historiarum* (vers 1308), donnent une version légèrement différente de l'histoire, sans en changer le sens profond. Raoul de Presles, dans le prologue et les interpolations de sa traduction de la *Cité de Dieu* (1361) marque une étape importante dans la mesure où, tout en s'inspirant de Jean de Saint-Victor, il a le souci d'intégrer les Parisiens dans l'histoire nationale en insistant sur la continuité entre les Francs et les Gaulois, décrits par César, ainsi que sur les détails archéologiques à sa portée, qui renvoient à l'ancienneté et surtout au développement de la ville³⁴. Ce souci d'harmonisation du récit mythique des origines avec les sources antiques intervient à un moment où, sous la férule de Charles V, la ville connaît un nouvel essor avec la multiplication des chantiers royaux (nouvelle enceinte, châteaux du Louvre et de

³⁴ C. BEAUNE, « Raoul de Presles... », p. 17-32.

Vincennes, hôtel Saint-Pol). En plein XIV^e siècle, lorsqu'il faut renouveler la rhétorique de l'éloge de Paris pour célébrer la refondation de la ville par le roi sage, les légistes et les traducteurs de la cour restent donc fidèles à la tradition historiographique établie par Rigord à Saint-Denis. Le jeune Charles VI reprend la thématique troyenne en 1389, lors des fêtes organisées en l'honneur d'Isabeau de Bavière : le lendemain de l'entrée de la nouvelle reine dans sa capitale a lieu, dans la cour du Palais, une reconstitution de la prise de Troyes, symbolisée par un château de bois mobile et garni de soldats qui affronte une nef et un pavillon, eux aussi montés sur des chars³⁵. On ne compte plus, au XV^e siècle, les chroniques qui se font l'écho de ce *topos*. Les origines troyennes de Paris sont donc l'essence des louanges royales, qui se distinguent nettement des veines universitaire et bourgeoise.

On a donc affaire à trois traditions originales d'éloges de Paris, chacune s'appuyant sur ses propres stéréotypes. S'il est vrai que l'imaginaire médiéval puise à quatre sources principales, les héritages indigène, gréco-romain, barbare et judéo-chrétien³⁶, il est remarquable qu'une seule de ces traditions, celle des universitaires, soit redevable de l'un d'eux – en l'occurrence le modèle biblique –, tandis que le thème protohistorique de la centralité de Paris est relégué à l'arrière plan et que la tradition rhétorique latine des louanges de villes semble perdue³⁷. Ce constat est à verser au dossier de la rupture

³⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques*, Paris, 1825, t. 12, p. 18 et suiv. A partir du XIV^e siècle se développe une autre forme d'éloge de Paris, sous forme théâtrale cette fois, dans les mises en scènes des entrées royales.

³⁶ J. LE GOFF, « Guerriers et bourgeois conquérants. L'image de la ville dans la littérature française du XII^e siècle », dans *Culture, science et développement : contribution à une histoire de l'homme. Mélanges en l'honneur de Charles Morazé*, Toulouse, 1979, p. 126-131.

³⁷ Les éloges de villes latines prescrivent louer d'abord le fondateur de la cité, puis de décrire le site (plaine ou montagne), puis ses ressources naturelles, et finalement les mœurs de ses citoyens en temps de paix et en temps de guerre (J.K. HYDE, « Medieval descriptions of cities », dans *Bull. of the Johan Rylands library*,

profonde entre les civilisations urbaines antique et médiévale. La ville médiévale renaît sur de nouvelles bases, donne naissance à de nouveaux groupes sociaux dont l'imaginaire est structuré par des schémas de pensée originaux.

On citera pour mémoire les éloges courtois que l'on trouve dans les romans, comme celui du *Roman de la poire*, car il semblerait qu'ils soient très rares³⁸. Il faudrait cependant reprendre avec rigueur le dossier, comme y invite le très bel éloge de Paris qu'on y trouve. Cette thématique érotique, originale au regard de celles mises au jour plus haut, confirme la plasticité de l'éloge de la ville, qui se plie à tous les stéréotypes, au gré des nécessités de l'argumentation³⁹.

Pourtant, à mesure que la royauté s'affirme, elle parvient à harmoniser la cacophonie du chœur des louanges de la ville, en empruntant les motifs propres aux groupes sociaux auxquels elle s'adresse, en produisant un discours original susceptible de les toucher et surtout en suscitant la production d'œuvres synthétisant les différentes traditions littéraires.

t. 48, 1966, p. 312). Les éloges de Londres des XII^e et XIII^e siècles, semblent plus imprégnés du modèle latin (A. GRANSDEN, *Legends...*, p. 191-195).

³⁸ A. PLANCHE, « Présence et absence de Paris dans la littérature jusqu'au XIII^e siècle », dans *Razo*, 1979, 1, p. 60-67.

³⁹ Ce faux roman courtois, qui est en fait une variation sur le thème du Salut d'amour, fait un éloge appuyé de la capitale. Paris, « où Amour est né et a été nourri », est décrit comme un verger propice au développement de la passion amoureuse : la ville est sans égale par sa douceur et sa bonté ; les bourgeois sont francs, vaillants et courtois, tandis que les dames y sont courtoises et sensées, bien habillées et bien apprises, alors que le vin y est clair, le pain bon et l'air sain ; surtout, c'est là que l'on doit s'enquérir du plaisir amoureux, car c'est là que sont les gens gais et heureux, les buissons et les haies, les arbrisseaux et le verger... (TIBAUT, *Roman de la poire*, éd. C. Marchello-Nizia, Paris, 1984, v. 1324-1385).

La synthèse royale aux XIV^e et XV^e siècles

Les préambules des ordonnances sont une source privilégiée pour observer la récupération par le roi de thèmes étrangers à la tradition dionysienne, afin de faciliter le dialogue avec ses sujets. Ces ordonnances sont en effet produites par la chancellerie, mais sont destinées à être criées publiquement aux principaux carrefours de la ville. L'intérêt de ces documents est de s'adresser non seulement aux destinataires des ordonnances et d'engager par conséquent un dialogue avec eux, mais encore d'être un discours public, entendu par tous et susceptible de vulgariser les motifs qui y sont employés.

Cet usage de rappeler les circonstances et les attendus des décisions royales est nouveau au XIV^e siècle : il commence avec Louis X, mais s'intensifie seulement à partir du règne de Jean II. Il contribue à renforcer, à travers la louange de la ville ou d'un de ses groupes, le lien particulier qui l'unit au roi. On ne sait s'il faut attribuer ce changement aux troubles dynastiques qui sapent la légitimité royale, ou s'il s'inscrit dans le cadre plus général du développement de l'écrit à la fin du Moyen Âge. Toujours est-il que le souverain adopte, dès 1315, le lyrisme scripturaire du style universitaire pour vanter « l'université des maîtres et étudiants de Paris, digne d'éloges, qui a l'habitude, depuis toujours jusqu'à présent, de répandre à travers le monde les rameaux féconds de la foi (...) et qui orne le royaume de France de ses nombreuses sciences et vertus »⁴⁰ ; la métaphore de la fertilité est reprise en 1340 puisque l'université est « comme un champ fertile en fruits abondants dans lequel les maîtres moissonnent les grains de la science »⁴¹) et elle finit par rejoindre en 1352 le *topos* universitaire traditionnel (enrichi de celui de la fontaine de jouvence) de « Paris, source très abondante de la science, qui produit des savants et qui, recevant les ignorants en son sein, les rend savants »⁴² – ce n'est pas un hasard si l'éloge

⁴⁰ *Ordonnances...*, t. I, p. 262.

⁴¹ *Ibid.*, t. II, p. 15.

⁴² *Ibid.*, t. II, p. 437 (confirmé par Charles V en 1364, *Ibid.*, t. IV, p. 500).

qui suit le plus fidèlement le modèle des métaphores universitaires est employé pour (par) la corporation des chirurgiens, qui appartient au monde de l'art plus qu'à celui de la science et qui prépare ainsi son entrée dans le monde savant. On notera que le roi s'approprie progressivement cette métaphore, puisqu'elle finit par qualifier le Parlement, « fontaine de justice, dans laquelle les habitants du royaume puisent sans cesse et remportent les fruits de la justice » (1364)⁴³.

Lorsqu'il s'agit de confirmer les privilèges des bourgeois de la ville, les clercs de la chancellerie de Jean II abandonnent les lourdes métaphores inspirées des Écritures pour proclamer, de façon nette et sans ambages, la supériorité de la ville sur toutes les autres : le roi confirme en 1351 le très ancien privilège des bourgeois de Paris de faire arrêter leurs débiteurs et confisquer leurs biens, mais ajoute qu'il le fait « considérant que, dans la ville de Paris, chef et plus noble lieu de tout le royaume, les marchands achètent plus abondamment et plus fréquemment que dans les autres villes de tout le royaume »⁴⁴. La thématique et l'abondance matérielle rejoint celle de la supériorité de la capitale, déclarée noble (*insigniolem*), noblesse rhétorique qui trouve encore une fois un aboutissement concret en 1371 lorsque Charles V accorde collectivement aux bourgeois de Paris tous les attributs de la noblesse (affranchissement du droit de franc-fief, droit de garde noble, de porter des éperons dorés, etc.)⁴⁵. Après 1351, toutes les autres ordonnances concernant les bourgeois brodent sur le thème de l'amour que le roi voue à sa « ville principale », « tête du royaume et son siège », « maistre-ville » du royaume, « capitale et principale ville »,

⁴³ *Ibid.*, t. IV, p. 418.

⁴⁴ *Ibid.*, t. II, p. 428 et t. IV, p. 267.

⁴⁵ Charles V accorde ce privilège au motif que « notre cité royale est chef de toute notre seigneurie, pourquoi à bon droit elle a resplendi devant toutes les autres ès temps passés de nos antécresseurs et de nous, en prérogative de dignité et d'honneur. Et maintenant elle doit resplendir... » (R. CAZELLES, *Paris de la fin du règne de Philippe Auguste à la mort de Charles V*, Paris, Hachette, 1972, p. 424).

« principale et notable », « de plus noble et de plus grand renom que nulle autre »⁴⁶, etc. De la ville « capitale » à la ville exemplaire, il n'y a qu'un pas que Charles V franchit à partir de 1372, ce qui fait plaisir aux habitants, mais lui sert surtout à justifier des mesures de police et de contrôle plus strictes de la population⁴⁷. Cette politique ambivalente d'alliance / surveillance est caractéristique des relations du roi sage avec sa capitale.

Le discours élogieux des ordonnances royales au XIV^e siècle est remarquable par son opportunisme : il reprend les thématiques développées par les groupes auxquels il s'adresse pour mieux s'en faire entendre, mais il les reprend aussi à son compte, si elles peuvent contribuer à asseoir la légitimité de ses décisions.

Cependant le siècle semble être à l'apaisement des tensions entre les groupes sociaux, passé la phase d'ébullition urbaine des XII^e et XIII^e siècles. Les auteurs des éloges

⁴⁶ *Ordonnances...*, t. III, p. 445 ; t. IV, p. 329, 463 ; t. V, p. 148, 499 ; t. VI, p. 92, 208 ; t. VII, p. 243, 348, 473.

⁴⁷ Constatant l'afflux de malades dans la capitale, le roi interdit à ceux qui ne sont pas natifs de la ville d'y rester, au motif que c'est « exemple de mauvaise chose, contre raison et les ordonnances, privileges et statuts anciens de [sa] dicte bonne ville de Paris, qui est cité et siege royal, et le chief de tout [son] royaume, pourquoi la police et gouvernement d'icelle doivent devant toutes autres villes estre plus especialement gardez et etroitement maintenus » (*Ordonnances...*, t. V, p. 451). Mais l'argument sert surtout à renforcer les prérogatives du prévôt de Paris : il aura en 1372 l'inspection des métiers, des vivres et des marchandises parce que le roi sage désire « sur ces choses estre bien et diligemment gouverné, mesmement en [sa] dicte ville, qui est chief de [son] royaume et la ou tous doivent prendre bon exemple » (*Ibid.*, t. V, p. 527). Dans l'ordonnance qui fixe le prix du pain la même année le roi précise que la « police [de Paris] doit être l'exemple de celle de tout le royaume » (*Ibid.*, t. V, p. 499). De même en 1377 quand il s'agit de mettre en garde, et non à ferme, les offices d'auditeurs au Châtelet de Paris « où est nostre siège capital et exemple à tous autres pays » (*Ibid.*, t. VI, p. 301). Cela confirme les analyses de C. Gauvard sur l'exemplarité de la justice à Paris, tout en les faisant remonter à la fin du règne de Charles V et non au début de celui de Charles VI (« La criminalité parisienne à la fin du Moyen Age : une criminalité ordinaire ? », dans *Villes, bonnes villes, cités et capitales, Mélanges B. Chevalier*, Tours, 1989, p. 361-370).

de la ville rédigés à partir de cette époque sont plus soucieux d'accorder leur voix à celle de leurs concurrents. Il est probable que cette harmonisation a été favorisée, sinon exigée par le roi pour les œuvres produites au sein de la cour, car le point commun de ces éloges est précisément de vanter la couronne, en plus de la ville.

La période qui suit la fin du règne de Philippe IV semble, ici encore, marquer un tournant décisif. Dans son interpolation du *Roman de Fauvel*, datée de 1318-1320, Chaillou de Pestain introduit un éloge de Paris à la faveur de la description du Palais, où vit le cheval fauve. Aux écoliers, il emprunte la vision paradisiaque d'un « douz pays » où « Diex y a enté [placé] / la foi en l'arbre de jouvent » et la « flour de la clergie » ; aux bourgeois il concède six vers vantant « la meilleur cité / qui dessouz ciel compraigne siege » et le trafic fluvial ; il y a même une trace des éloges courtois, puisqu'il n'est, à Paris, « si bonne région / de dames jusques a Thoulouse ». Mais c'est bien au roi que s'adresse l'éloge, qui insiste sur le Palais (récemment agrandi), ses châtelets et ses tours « fors et beles », sa chapelle, ses reliques, ses châsses scintillantes et ses odeurs aromatiques. Cet officier sait donc être synthétique lorsqu'il adresse cette œuvre satirique à Philippe V⁴⁸.

De son côté, l'universitaire Jean de Jandun, dans son *Traité des louanges de Paris* de 1323, s'adresse en priorité à ses collègues des écoles, avec lesquels il est engagé dans une vive polémique, officiellement pour savoir quelle était, de Paris ou de Sens, la ville la

⁴⁸ Raoul Chaillou a été chevalier du roi, bailli, membre du Parlement et enquêteur-réformateur en 1313 et 1323 (A. LANGFORS, *Le roman de Fauvel*, Paris, 1914-1919, p. 135). Sur le sens de ce texte voir J.C. MÜHLETHALER, *Fauvel au pouvoir : lire la satire médiévale*, Paris, 1994, en particulier p. 374 et suiv. – son analyse des éloges de Paris paraît cependant forcée lorsqu'il fait de la présence des femmes un thème bourgeois, alors qu'il est plutôt courtois ou grivois, c'est-à-dire indéterminé du point de vue social.

plus digne d'éloge⁴⁹ ; officieusement, pour avoir traduit le *Défensor pacis* de Marsile de Padoue, qui avait été interdit par le pape⁵⁰. Le destinataire ne fait aucun doute, si on en juge par les arguments, empruntés à la grammaire et à la logique. Son éloge commence donc par celui de l'université ; mais il fait une concession aux éloges bourgeois sur la forme, en reprenant la structure topographique des *dits* des rues de Paris pour introduire ses commentaires, et sur le fond en signalant la présence de nombreux artisans et le marché des Halles, même s'il ne développe pas ces points. Surtout ses sympathies pour les idéologies souverainistes, développées par les juristes dans l'entourage des princes, le conduisent à vanter les mérites du roi, à travers la description de ses vertus et de son palais qui « n'a été ni décoré pour l'indolence et des grossiers plaisirs de sens, ni élevé pour flatter la vanité fausse et trompeuse d'une vaine gloire (...), mais il a été merveilleusement adapté aux soins actifs, efficaces, complets de la prudence de nos rois qui cherchent sans cesse par leurs ordonnances à accroître le bien-être public ». C'est le premier éloge de Paris digne de ce nom, dans la mesure où il est autonome, et non inclus dans une autre œuvre.

Il n'y a pas d'autres louanges de la ville avant le début du XV^e siècle, mais le relais est pris en 1389 par la scénographie commandée pour l'entrée d'Isabeau de Bavière. Les divers échafauds le long de son parcours assimilent la ville tantôt au Paradis, avec son ciel étoilé, ses chœurs angéliques et ses fontaines d'où coulent le vin et les liqueurs, tantôt au

⁴⁹ Il peut paraître étonnant d'opposer Sens à Paris, tant la lutte semble inégale. Ce choix s'explique de manière conjoncturelle par le refuge que Jean de Jandun a trouvé à Sens, où il fuyait l'hostilité du milieu universitaire parisien, mais aussi parce que Sens a pu prétendre, durant l'Antiquité, concurrencer Paris comme centre de la Gaule, ce qui se traduit, au Moyen Âge, par la position dominante de l'archevêché de Sens sur Paris (C. BEAUNE, « Raoul de Presles... », p. 26-28).

⁵⁰ On ne sait rien de la vie de Jean de Jandun, sinon qu'il s'est exilé à Sens, puis dans l'empire à la suite du scandale de sa traduction. *Paris et ses historiens...*, p. 5-10.

siège de la Justice ou à Troyes, tandis que les bourgeois se font remarquer en offrant à la reine, sur des litières portées par des hommes sauvages, des trésors d'orfèvrerie qui évoquent la richesse commerciale et artisanale de la ville⁵¹.

La crise du début du XV^e siècle n'empêche pas la tradition élogieuse de Paris de se perpétuer. Un clerc normand anonyme écrit en 1418, dans des circonstances inconnues, un poème qui fait aussi la synthèse des thématiques universitaire, royale et bourgeoise. Son appartenance au monde des écoles ne fait aucun doute, si on en juge par le choix formel de son éloge qui consiste en un tautogramme dithyrambique (les 11 vers de chacune des 5 strophes commencent par la même lettre : P, A, R, I, S), qui sent l'exercice de style. Il ne manque pas, d'ailleurs, d'évoquer les *topoi* universitaires comme le « peuple plein de pitié, placé proche Paradis », la ville sainte ou « la raison régnant, Rome [étant] ressuscitée » ou encore de rappeler avec insistance la « preste philosophie », le succès d'Aristote, et plus subtilement la prudence et la paix qui y règnent – sous-entendu : parce que le prince est bien conseillé, ce qui est un nouveau motif de l'argumentaire universitaire dans son dialogue avec le souverain au XIV^e siècle⁵². Pourtant il y développe consciencieusement des thèmes chers au roi : « prince pourvu », « palais prisé, profonde policie », « auriflamme assuré », « justice intitulée impériale », etc. La présence des thèmes bourgeois est plus discrète, mais il mentionne quand même les « ponts précieux », les places spacieuses, les arts en activité ou « l'industrie incomparable » qu'on trouve à Paris.

Si ces deux derniers éloges sont produits par des écoliers, probablement en marge de la cour, le troisième, la *Description de la ville de Paris* (1400-1434), par Gilbert de Metz, est l'œuvre d'un copiste au service du duc de Bourgogne, c'est-à-dire de l'idéologie royale, dans un contexte troublé par la guerre de Cent ans. Dans sa première partie, son

⁵¹ JEAN FROISSART, *Chroniques...*, p. 18-25.

⁵² S. LUSIGNAN, *Vérité garde le roy...*, p. 262-266, 295

traité est un argumentaire en faveur du roi : il reprend des passages entiers de Raoul de Presles, relatifs aux origines troyennes de la ville et enchaîne sur la vie des rois conquérants comme Charlemagne ou Philippe Auguste, en particulier lorsque leurs conquêtes se font aux dépens de l'Angleterre : on y apprend ainsi que le roi d'Ecosse reconnaissait Charlemagne comme son seigneur et qu'un compagnon de l'empereur, Guy, avait envahi l'Angleterre et l'avait soumise à son autorité⁵³ ; il n'omet pas non plus de rappeler l'expédition de Louis de Montpensier en Angleterre lorsqu'il y avait été appelé par les barons révoltés contre Jean sans Terre. Ces rappels sont singulièrement savoureux pour un Parisien qui écrit une partie de son récit sous domination anglaise. Dans la seconde partie, consacrée à la description de Paris en 1407, dans laquelle il propose une visite commentée de la ville, il reprend mot pour mot le *Dit des rues de Paris* de Guillot, qu'il interrompt régulièrement pour introduire une liste des églises du quartier (sur le modèle du *Dit des moustiers*) ou une description plus détaillée d'un monument remarquable. L'affiliation de son œuvre à la rhétorique des *dits* ne fait donc aucun doute. Il partage aussi avec l'esthétique bourgeoise l'obsession du chiffre (il y a 68 boutiques sur le Grand-Pont côté amont, 72 côté aval, il y a 82 beaux manoirs sur le Petit-Pont, dont 64 appartiennent à la ville, etc.), au point de tenter des estimations statistiques à la fin de son éloge, pour prouver « l'excellence de la ville » : ainsi il y aurait à Paris 4.000 tavernes, 60.000 écrivains, mais aussi 80.000 mendiants et 30.000 morts rien qu'à l'Hôtel-Dieu lors de la dernière épidémie ! Il confond, comme les *dits*, démesure et louange. Il partage enfin avec eux une sensibilité aux personnes qui animent la cité, ce qui le conduit à désigner nommément les poètes, les prédicateurs, les astrologues, les docteurs en droit canon ou civil, en médecine ou en théologie, les jongleurs, les artistes, les orfèvres, les enlumineurs,

⁵³ Il s'agit probablement d'une version très personnelle de l'histoire de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

etc. qui font le renom de la ville. La part qu'il fait à la thématique universitaire est modeste : il signale seulement le grand nombre des étudiants, la présence des écoles sur la rive gauche et le nom de quelques savants connus. Cette thématique est néanmoins présente à travers le tautogramme du clerc normand qu'il inclut dans sa description. Cet éloge semble être un *dit* « bourgeois » adapté aux exigences de l'idéologie royale, qui fait néanmoins une place aux stéréotypes universitaires.

Aucun des éloges littéraires de la fin du Moyen Âge ne parvient à une synthèse équilibrée des trois traditions qui se sont révélées au cours du XIII^e siècle, mais on ne peut que constater leur souci d'associer les thèmes et les métaphores qui étaient concurrentes auparavant. Dans le cas de Gilbert de Metz, écrivain de cour, on devine aisément le poids du mécène dans ce choix. On peut poser l'hypothèse, compte tenu de la leçon donnée par les ordonnances, qu'il en était de même pour le clerc anonyme, et même pour Jean de Jandun : il semble que, à partir du XIV^e siècle, le pouvoir royal travaille à harmoniser des éloges de la ville, pour fédérer toute la société urbaine derrière le trône.

*

L'image de Paris est donc aussi diverse que la population qui la compose. Cette image est, dès la fin du XII^e siècle, un enjeu politique puisque les universitaires s'en servent pour justifier leurs privilèges, mais elle est médiatisée au XIV^e siècle par le roi qui l'utilise pour dialoguer avec ses sujets, quand ce n'est pas pour leur imposer sa politique, sous couvert de travailler à l'excellence de la ville. Cette récupération conduit le pouvoir à harmoniser à la fin du Moyen Âge les différents discours vantant les qualités de la capitale.

On comprend mieux, après cette accumulation de louanges, surtout après qu'elles ont cessé de se faire concurrence, que les Parisiens aient une haute opinion de leur ville. La royauté a donc eu un rôle décisif, dès le Moyen Âge, dans la cristallisation de ce sentiment de supériorité – d'autant qu'à ces éloges, il aurait encore fallu ajouter les discours qui

accompagnent la diffusion dans le royaume du français, c'est-à-dire du « parisien », à la fin du XIII^e siècle⁵⁴, puis de la coutume de la prévôté de Paris, à la fin du XVI^e siècle⁵⁵. Mais reconnaissons à la période moderne d'avoir donné un nouvel élan aux éloges de Paris grâce à l'imprimerie.

Boris Bove

Université de Paris 8

⁵⁴ Un débat oppose les linguistes sur la question de la diffusion du parler d'Île-de-France dans le royaume et à l'étranger. Les tenants d'une évolution très ancienne s'opposent à ceux, comme A.M. Kristol, qui la datent de la fin du XIII^e siècle. Même dans l'hypothèse d'une évolution tardive, elle est synchronique avec le développement du pouvoir royal et des éloges de Paris (« Le début du rayonnement parisien et l'unité du français au Moyen Âge : le témoignage des manuels d'enseignement du français écrits en Angleterre entre le XIII^e siècle et le début du XV^e siècle », dans *Revue de linguistique romane*, t. 59, 1989, p. 335-367).

⁵⁵ Diffusion qu'elle doit à son caractère équilibré, mais plus encore au rayonnement de la royauté (O. MARTIN, *Histoire de la coutume de la prévôté de Paris*, Paris, 1922, t. I, p. 57-66).